



Le 22 juin 2011 JM

**Par courriel, par messagerie et par dépôt électronique**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
800, Place Victoria, bureau 255  
Montréal, Québec  
H4Z 1A2

**F. Jean Morel**  
Directeur, Affaires juridiques  
TransÉnergie

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2068  
Télec. : (514) 289-3719  
C. élec. : morel.jean@hydro.qc.ca

**OBJET :** Demande relative aux modifications de méthodes comptables découlant du passage aux normes internationales d'information financière («IFRS»)  
Dossier de la Régie: R-3768-2011  
Notre dossier : R000318 FE

---

Chère consoeur,

Par la présente, Hydro-Québec dépose auprès de la Régie de l'énergie sa demande relative aux modifications de méthodes comptables découlant du passage aux IFRS ainsi que la pièce à son soutien dont les originaux vous parviendront sous peu.

À l'instar du dossier R-3703-2009 – Phase 1 portant déjà sur l'impact du basculement aux IFRS sur la méthode d'amortissement des actifs appliquée par le Transporteur et le Distributeur aux fins de fixation des tarifs, il est proposé que la Régie traite la présente demande sur dossier.

Veillez recevoir, chère consoeur, l'expression de mes sentiments distingués.

F. Jean Morel

P.j.

c.c. Me Éric Fraser  
Affaires juridiques Distribution